# AERO GYM SAINT RENAN



|  |
| --- |
| DOSSIER D’INSCRIPTION 2025 / 2026 |

# 

NOM : ---------------------------- Prénom : ----------------------------

Date de naissance : ----------------------------- Sexe M F

Adresse : ----------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Portable mère : ------------------------------ Portable père : ------------------------------

## Mails (Ecrire clairement) : ---------------------------------------------------------@-----------------------------

---------------------------------------------------@-----------------------------

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **ANNEE DE NAISSANCE DE L'ENFANT** | **COURS** | **COACH** | **COTISATION** |
| **MINI GYM** |  |  |  |
|  | 2022 | Samedi / 9h30 - 10h15 | Hélène | 160 € |
|  | 2021 | Samedi / 10h30 - 11h15 | Hélène | 160 € |
|  | 2020 | Samedi / 11h30 - 12h15 | Hélène | 160 € |
|  | **GYMNASTIQUE SUR AGRES** |  |  |  |
|  | 2019 | Mercredi / 14h45 - 16h | Hélène | 170 € |
|  | Samedi / 13h - 14h15 |
|  | 2017/2018 | Mardi / 17h - 18h15 | Hélène | 170 € |
|  | Mercredi 9h30 - 10h45 |
|  | 2016/2017 | Jeudi / 17h - 18h15 | Hélène | 170 € |
|  | 2015/2016 | Mardi / 18h15 - 19h30 | Hélène | 170 € |
|  | Mercredi / 10h45 - 12h |
|  | 2013/2014/2015 | Jeudi / 18h15 - 19h30 | Hélène | 170 € |
|  | 2011/2012/2013 | Jeudi / 19h30 - 20h45 | Hélène | 170 € |
|  | **AGRES – SECOND COURS OPTIONNEL** (idéalement maîtriser la roue) | |  |  |
|  | 2015/2016/2017/2018 (nombre de places limitées) | Samedi / 14h15 - 15h30 | Hélène | 240 € |
|  | 2011/2012/2013/2014/2015 (nombre de places limitées) | Samedi / 15h30 - 16h45 | Hélène | 240 € |
|  | **AEROBIC AVEC COMPETITION FEDERAL B** |  |  |  |
|  | 2017 - 2019 (7\_9 ans) | Mercredi / 12h45 - 13h45 | A définir | 215 € |
|  | Samedi / 9h30 - 10h45 |
|  | 2011 - 2016 (10+) | Mercredi / 13h45 - 14h45 | A définir | 215 € |
|  | Samedi / 10h45 - 12h |
|  | **AEROBIC AVEC COMPETITION** |  |  |  |
|  | Catégorie FEDERALE A | Horaires définis en fonction des coachs | Eloïse / Charlotte / Célya | 250 € |
|  | Catégories NATIONALE | Horaires définis en fonction des coachs | Eloïse / Charlotte / Célya | 250 € |

**Veuillez sélectionner le jour qui vous a été communiqué par mail**

La cotisation est à déposer, dans une enveloppe, dans la boîte aux lettres de la salle Trevisquin. Possibilité de payer en 2 fois.

* 2 cours d’essais possible pour toutes les activités
* Tout arrêt en cours d’année ne donnera droit à aucun remboursement

Pour tout renseignement, contacter par mail le club à l’adresse inscription.agsr@gmail.com



# AERO GYM SAINT RENAN

Pièces à joindre impérativement pour valider l’inscription

* Le règlement :

Chèque bancaire ……... chèque(s) de ………… €

Chèques vacances ……... chèque(s) vacances de ………… €

Espèces ……… € contre reçu

* La fiche d’inscription complétée et signée

* L’autorisation parentale complétée et signée
* L’autorisation parentale pour les mineurs rentrant seuls à leur domicile

* Le questionnaire médical ci-joint (certificat médical à fournir si une ou plusieurs réponses positives)

Droit à l'image : J’autorise le club AERO GYM à utiliser l’image de mon enfant dans le seul but de promouvoir l’association sur les différents supports de communication existants ou à créer. Je suis informé(e) que le club s’engage à ne pas utiliser l’image de mon enfant à des fins commerciales.

## Oui Non

Règlement intérieur :

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur

Droits RGPD :

Je suis informé(e) que le club AERO GYM sera amené à stocker mes données personnelles dans le

cadre de mon adhésion

J’autorise le club AERO GYM à me transmettre des informations par courriers, mails et sms

Date : ---------------- Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

|  |
| --- |
| Autorisation Parentale 2025 / 2026 |

# AERO GYM SAINT RENAN

Je soussigné,

Monsieur – Madame : ------------------------------------

Responsable légal de l’enfant : ------------------------

Les numéros fournis doivent impérativement nous permettre de vous joindre durant les cours :

Téléphone Portable père : -----------------------

Téléphone Portable mère : ----------------------

Autorisons un responsable du Club AERO GYM à prendre les mesures nécessaires en cas d’accident et notamment de prévenir les secours pour un transfert à l’hôpital par un service d’urgence (Pompiers, SAMU) pour que puisse être pratiquée, en cas d’urgence, toute hospitalisation, intervention chirurgicale, y compris une anesthésie, sur notre enfant.

N° de sécurité sociale : ---------------------------

## \*Dont dépend l’enfant

|  |  |
| --- | --- |
| Votre enfant suit-il un régime alimentaire ? Si Oui, lequel ? -------------------------------------    Est-il allergique à certains médicaments ?  Si Oui, le(s)quel(s) ? ------------------------------ | Oui Non  Oui Non |

Fait à ----------------------------- Le -------------------------

Signature (précédée de la mention : « Lu et Approuvé, Bon pour autorisation »

|  |
| --- |
| Règlement Intérieur 2025 / 2026 |

# AERO GYM ST RENAN

1. Règlement Général applicable à tout adhérent du Club AERO GYM

La cotisation doit être réglée le jour de l’inscription. Possibilité de paiement en 3 fois

Tout arrêt en cours d’année ne donnera droit à aucun remboursement.

Tout adhérent au club doit fournir un certificat médical de non contre-indication aux pratiques sportives.

Ce certificat médical est à remettre à l’entraîneur avant fin septembre.

Dépassé ce délai, le club se réserve le droit de refuser l’accès au cours à votre enfant jusqu’à la remise de ce certificat médical.

Je m’engage à respecter les modalités suivantes :

* + Accompagner mon enfant jusqu’au vestiaire et le récupérer au vestiaire,
  + Vérifier la présence d’un responsable dans le gymnase avant de laisser mon enfant,
  + Respecter les horaires des cours. L'animateur n'est plus responsable de mon enfant en dehors de ces heures,
  + Dégager le club de toute responsabilité en cas de vol ou de perte d’affaires personnelles lors des entraînements ou des compétitions,
  + Respecter les consignes de l’entraîneur.

Les horaires de cours sont fixés en début de saison par les entraineurs, mais ils se réservent le droit de les modifier, en fonction des capacités et de l'âge de l’adhérent, des vacances scolaires et des jours fériés. Le Club se réserve le droit d’annuler un cours si un minimum de 12 adhérents n’est pas atteint à l’inscription. Il y aura une période d’essai d’un mois (début octobre). Si l’effectif n’est pas atteint, un autre créneau sera proposé.

La présence assidue et régulière aux cours est fortement conseillée pour un enseignement constructif et efficace. Il est obligatoire d’arriver à l’heure pour ne pas manquer l’échauffement du début de séance indispensable dans la formation gymnique et la prévention d’accident.

L’activité d’un membre peut cesser par démission, radiation ou mutation. Les cotisations restent acquises à l’association.

Pour tout renseignement, contacter par mail le club à l’adresse coursenfants@agsr.fr

1. Règlement annexe concernant les groupes engagés en compétition

Je m’engage à respecter les modalités suivantes si mon enfant fait partie d'un groupe de compétition :

* + Rendre mon enfant disponible sur toutes les dates de compétition annoncées en début de saison,
  + Respecter la logistique du club et le fonctionnement de groupe souhaité par le club, dans le cadre des participations aux compétitions,
  + Suivre l'organisation mise en place lors des déplacements (co-voiturage, car).

La sélection et la formation des équipes de compétition est sous la seule responsabilité des entraineurs.

Chaque adhérent est tenu d’avertir son responsable d’encadrement en cas d’absence à l’entrainement. Durant les vacances scolaires, il est impératif de donner les disponibilités des gymnastes pour ne pas pénaliser l’organisation d’une équipe. A un certain niveau de compétition, des entraînements sont prévus durant l’une des deux semaines des vacances scolaires. Des absences non justifiées et fréquentes peuvent donner lieu à des sanctions, pouvant aller jusqu'à la radiation.

Les règles concernant l’équipement obligatoire pour la participation aux compétitions sont communiquées en début saison par le responsable de l’encadrement en fonction de la nature de la compétition, du niveau et du règlement de la fédération.

Les tenues ou effets appartenant à l’association ou sous sa responsabilité seront rendus propres et en bon état.

Des frais supplémentaires sont à prévoir (frais de transport, d’hébergement et de nourriture) si les compétitions ont lieu en dehors de la région. Le club prend en charge une partie des frais mais ne peut pas en assumer la totalité.

J'engage mon enfant à avoir l'esprit d’équipe et de fair-play en direction des membres de son équipe, des autres concurrents, des organisateurs, des juges, des bénévoles.

## Exemplaire à conserver

# Une image contenant clipart, conception, illustration Le contenu généré par l’IA peut être incorrect.AERO GYM SAINT RENAN

|  |
| --- |
| Autorisation parentale pour le retour des mineurs seuls |

Je soussigné,

Monsieur – Madame : ------------------------------------

Responsable légal de l’enfant : ------------------------

Autorise mon enfant à rentrer seul vers le domicile après les entraînements :

Adresse du domicile : -------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

J’autorise mon enfant à effectuer seul les trajets d’aller et de retour entre son domicile mentionné ci-dessus et le club de gym.

Je déclare avoir pris connaissance du fait qu’alors, la responsabilité du club et de l’encadrement ne pourra pas être engagée en cas d’accident survenu au cours desdits trajets.

Fait à ----------------------------- Le -------------------------

Nom - Prénom : ------------------------------------------------------------------------------------

Qualité du représentant légal : ------------------------------------------------------------------

Signature :